



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



## 18 990 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian de la branche est inférieur à celui du secteur.

Cependant, toutes les catégories sociales de la branche obtiennent des revenus médians moins importants que ceux observés au niveau du secteur.

### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)

Catégories sociales			
Cadres	32 168	35 701	36 136
Professions intermédiaires	18 127	21 837	22 520
Employés	17 946	19 768	20 416
Ouvriers	16 368	17 087	17 264
Ensemble	18 990	21 296	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.



La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.



Secteur santé

Branche professionnelle



Cliniques vétérinaires

**11215 € DE PLUS EN FAVEUR DES HOMMES**

Le genre a un effet très important sur le niveau de rémunération nette (y compris intéressement et participation) des salariés de la branche.

Rapporté au mois, un différentiel de 935 € est observé au profit des hommes.

**ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE**

L'indice de parité de la branche montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (37,5 points d'écart).

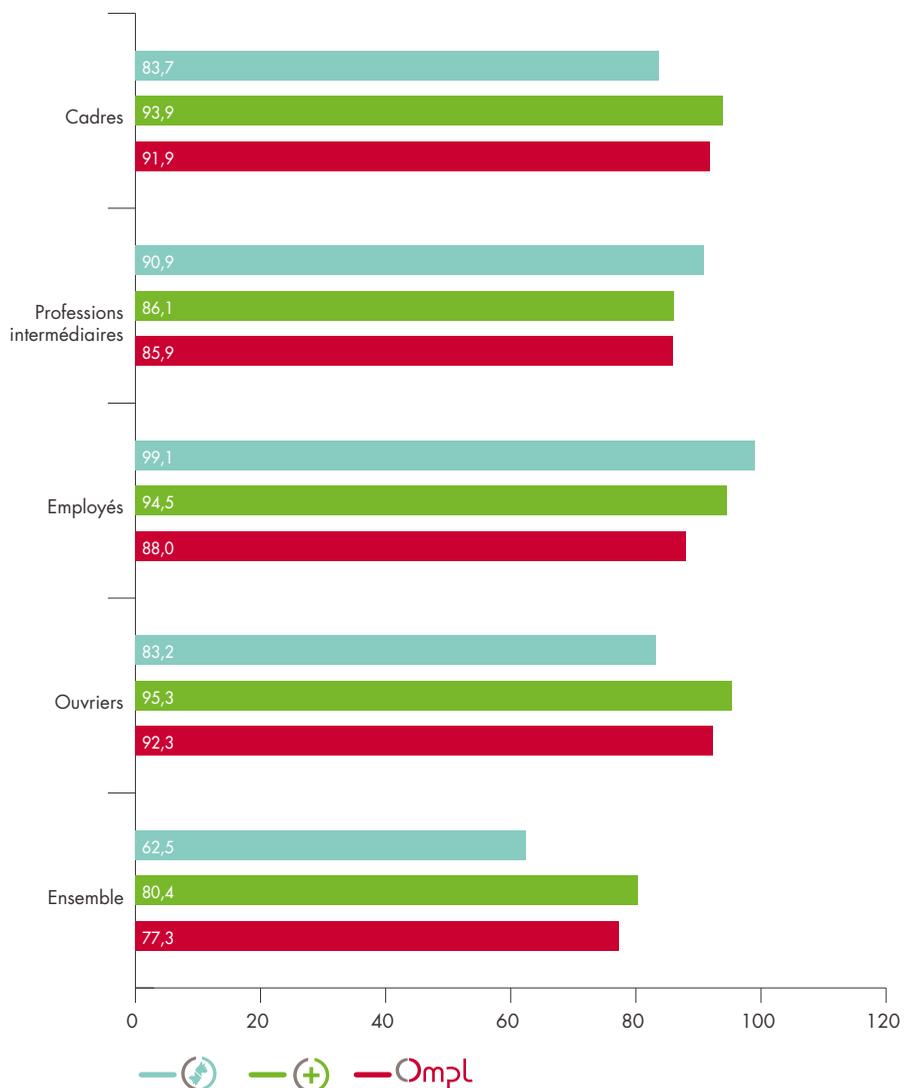
Les ouvriers constituent la catégorie la moins égalitaire. Dans cette catégorie, la rémunération médiane des femmes correspond à 83,2 % de celle des hommes.

## Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par genre (€)

Genre			Ompl
Femmes	18 715	20 985	21 689
Hommes	29 930	26 104	28 075
Ensemble	18 990	21 296	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.

## Indice de parité par catégorie sociale



Source : extractions Insee, DADS 2018.



### VALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION AVEC L'ÂGE

Dans la branche, les salariés de 50 ans et plus bénéficient d'une rémunération nette médiane annuelle supérieure de 13,4 % à ceux de moins de 35 ans.

Le différentiel avec les salariés d'âge intermédiaire est un peu moins marqué (3,4 %).

### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par tranche d'âge (€)

Tranches d'âge			Ompl
< 35 ans	18 006	19 000	20 157
35 à 49 ans	19 752	21 789	22 982
50 ans et +	20 426	22 906	23 913
Ensemble	18 990	21 296	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 1 618 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Bretagne) et le moins élevé (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région (€)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	19 423	21 529	22 864
Bourgogne-Franche-Comté	19 399	21 194	21 637
Bretagne	19 788	21 261	22 113
Centre-Val de Loire	19 267	21 166	21 849
Corse	18 399	21 332	21 614
DOM	19 254	21 064	21 494
Grand Est	18 868	21 014	21 683
Hauts-de-France	19 191	20 551	21 281
Île-de-France	19 087	23 108	26 731
Normandie	19 391	20 832	21 511
Nouvelle-Aquitaine	18 535	20 854	21 516
Occitanie	18 606	20 942	21 500
Pays de la Loire	18 983	20 698	21 637
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 170	21 122	21 879
Ensemble	18 990	21 296	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.